

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 13 octobre 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

BECKER Patrick	DEUTSCH André	FATTORELLI Viviane
COLIN Jean-Marie	MEDVES Jean-François	PHILIPPE Lionel
FERRERO Marc	REBSTOCK-PINNA Alexandra	FREYBURGER Julien
HERFELD Marie-Laurence	ABATE Patrick	PAULY Elsa
KASPAR-COTRUPI Angèle	ACKER Christine	KOWALCZYK Maryline
LUCCHINI Marc	BALCERZAK Roland	SCHIVRE Marc
MELEO Guy	BAUR Denis	TACCONI Pierre
POUGET Clémence	FEUVRIER Alieth	
RENAUX Patricia	HERGAT Michel	
SCHULTZ Laurent	LANGMAR Déborah	
VEINNANT Bernard	MATHIEU Bertrand	
ZIEGLER Damien	PAQUET Michel	
BARRILARO Jérémy	RECH Serge	
BERNARDI Alessandro	ZENNER Bernard	
CORAZZA Jean-Luc	BRUSCO Stéphane	

Arrivée de Monsieur ABATE Patrick pendant le point 2.
Sortie de Monsieur ZENNER Patrick après le vote du point 8.

Procurations :

ANDRE René	a donné procuration à	BECKER Patrick
SCHITZ Denis	a donné procuration à	FERRERO Marc
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	RENAUX Patricia
WEIS Mathieu	a donné procuration à	HERFELD Marie-Laurence
JURCZAK Serge	a donné procuration à	MEDVES Jean-François
TSCHIRSCH Laurent	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
HATRI Aïcha	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
ROBINET David	a donné procuration à	PAQUET Michel
LORENTZ Maurice	a donné procuration à	RECH Serge
ZENNER Bernard	a donné procuration à	ACKER Christine (à partir du point 9)
GUERMANN Bernard	A donné procuration à	FATTORELLI Viviane

Absents excusés :

DEISS Murielle	ENGELMANN Fabien	GRILLO Marie	GUERMANN Bernard
VETZEL Caroline			

Absents non excusés :

BEY Michèle	HOLSENBURGER Alexandre	LOPICO Aurélie	SCHUTZ Sylvie
WATRIN Audrey	FRADELLA Cédric	SEGURA Olivier	

La séance débute à 18h11.

Début de la séance :

Membres en exercice : 41
Présents : 23
Procurations : 7
Absents : 11

Pendant le point 2 :

Arrivée de Monsieur ABATE Patrick pendant le point 2.

Membres en exercice : 41
Présents : 23
Procurations : 7
Absents : 11

Au point 3 :

Membres en exercice : 54
Présents : 33

Procurations : 10
Absents : 11
Au point 4 :

Membres en exercice : 56
Présents : 35
Procurations : 10
Absents : 11

Au point 5 :

Membres en exercice : 60
Présents : 38
Procurations : 11
Absents : 11

Départ de Monsieur ZENNER Patrick à la fin du point 8.

A partir du point 9 :

Membres en exercice : 60
Présents : 37
Procurations : 12
Absents : 11

La séance est levée à 19h02.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU
SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de Mission PDU et Citézen du SMiTU
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 9 – DELIBERATION N°2021-I-55 - CHOIX D'UN SYSTEME D'AIDE A L'EXPLOITATION

Afin de remplacer son Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) obsolète, le SMiTU, après consultation de son exploitant Trans Fensch et des différents prestataires sur le marché, avait opté pour l'expérimentation d'un SAE léger (basé sur un téléphone portable dans les véhicules). Le prestataire est la société UBI Transport.

En effet, les besoins de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable et de son exploitant étaient notamment de :

- Connaître les temps de parcours des lignes ;
- Connaître les horaires de passage aux arrêts ;
- Connaître la géolocalisation des véhicules ;
- Gérer les avances/retards pour les conducteurs.

La commande politique était de stopper la démultiplication des systèmes et s'orienter vers des produits simples et ouverts afin de ne plus recourir à des développements complémentaires coûteux. Le déploiement devait être rapide. Durant cette période, la mise en service du projet Citézen était planifié en 2028. Une phase d'expérimentation de 6 mois devait déterminer si nous pouvions basculer vers ce SAE dit « léger » en 2019. Celui-ci aurait représenté la solution palliative idéale avant le déploiement d'un SAE dit « lourd » pour l'arrivée du BHNS programmé vers 2026.

La SPL Trans Fensch n'ayant pas souhaité mener l'expérimentation et la mise en service du projet BHNS ayant été ramenée à 2026 (sous-entendant ainsi le déploiement d'un SAE « lourd » pour 2024), la question de transiter par un premier SAE pour investir dans un second en 2024 semble aujourd'hui peu pertinente. Le SMiTU a donc demandé à son mandataire, EGIS, d'analyser les options qui s'offraient à lui. Quatre scénarii ressortent alors :

Scénario 1 : passer un marché ouvert (procédure longue) pour l'acquisition d'un nouveau SAE :

Il comprend 2 phases d'installation et de migration :

1. La migration sur le parc existant avec la solution définitive (1^{er} trimestre 2023) ;
2. L'extension du SAE sur le nouveau BHNS (2025/2026).

Immobilisation des véhicules et du personnel : une fois

Budget estimatif : 900 000 € HT

Scénario 2 : passer un marché ouvert (procédure longue) pour l'acquisition d'un nouveau SAE : (Variante scénario 1)

Il comprend 3 phases d'installation et de migration :

1. La migration vers un SAE léger sur le parc existant (juillet 2022) ;
2. La migration vers la solution définitive sur le parc existant (mars 2023) ;
3. L'extension du SAE sur le nouveau BHNS (2025-2026).

Immobilisation des véhicules et du personnel : deux fois

Budget estimatif : 1 100 000 € HT

Scénario 3 : passer un marché auprès de la Centrale d’Achat du Transport Public (CATP) pour l’acquisition d’un nouveau SAE :

Il comprend 2 phases d’installation et de migration :

1. La migration sur le parc existant avec la solution définitive (mai 2022) ;
2. L’extension du SAE sur le nouveau BHNS (2025/2026).

Immobilisation des véhicules et du personnel : une fois

Budget estimatif : 1 250 000 € HT

Scénario 4 : installer la solution UBI Transport puis passer un marché ouvert pour l’acquisition d’un nouveau SAE lourd :

Il comprend 2 phases d’installation et de migration :

1. La migration sur le parc existant de la solution provisoire UBI Transport (mars 2022) ;
2. La fourniture du SAE lourd sur le nouveau BHNS puis l’extension sur le parc existant avec un marché complémentaire (2025/2026).

Immobilisation des véhicules et du personnel : deux fois

Budget estimatif : 1 100 000 € HT

Suite aux réunions techniques avec le mandataire, il apparait que le meilleur rapport qualité/prix est le scénario 3.

Le Bureau Syndical du 22 septembre 2021 propose le choix du scénario 1.

Il est demandé au Comité Syndical de valider la proposition du Bureau Syndical, soit le scénario 1.

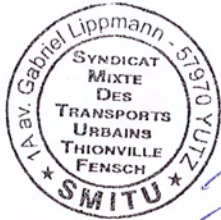
La Commission Transport et Réseau en date du 11 octobre 2021 a donné un avis favorable à la proposition du Bureau Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l’unanimité des membres présents décide de valider la proposition du Bureau Syndical et de valider le choix du scénario 1.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 14 octobre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER